

PAR
BRUNO LAFFEUR

DICTIONNAIRE
DES
EXPRESSIONS

DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS

PAR
BRUNO LAFLEUR

Bordas

© Ottawa, Canada, 1979, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

© Bordas, Paris, 1984.

Tous droits réservés.

On ne peut reproduire aucun extrait de ce livre sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit — sur machine électronique, mécanique, à photocopier ou à enregistrer, ou autrement — sans avoir obtenu, au préalable, la permission écrite des Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1984.

Cet ouvrage a été réalisé grâce à une subvention
de l'Office de la langue française du Québec.

INTRODUCTION

Le titre

Comme ce dictionnaire ne s'adresse pas aux spécialistes des différentes disciplines linguistiques, mais au grand public, aux étudiants, et de façon générale à ceux qui désirent apprendre ou mieux connaître le français, soit comme langue maternelle soit comme langue seconde, il importe d'en expliquer d'abord le titre.

On appelle *locution* un groupe de mots qui exprime une chose, une action ou une idée. La nuance est bien mince entre *locutions* et *expressions*. Cependant, dès qu'on veut les qualifier au point de vue grammatical, c'est le premier de ces termes qu'on emploie. *Immédiatement* est un adverbe, mais *tout de suite* est une locution adverbiale ; *se chicaner* est un verbe, *avoir maille à partir* est une locution verbale ; *avare* est un adjectif, tandis que *dur à la détente* est une locution adjective.

Des auteurs préférèrent les appellations d'*idiotismes*, de *gallicismes* ou de *clichés*. C'est d'autant plus leur droit que cet aspect de la langue a encore été bien peu étudié de façon méthodique et que la terminologie en reste floue.

J'ai d'abord écarté sans scrupule l'appellation d'*idiotismes*, parce que ce mot rappelle trop celui d'*idiot* et qu'il colle d'ailleurs bien peu à celui d'*idiome* dont on le fait dériver. Son synonyme *gallicismes* est trop extensif pour cerner vraiment la réalité. Le grand maître Charles Bally note en passant qu'on comprend « sous le terme de gallicisme — ou en général d'idiotismes — des choses assez mal définies¹ ». De plus, avec le deuxième sens que le mot a pris, on l'associe plutôt, instinctivement, à la série de même désinence : anglicisme, germanisme, italianisme, helvétisme, belgicisme, canadianisme.

1. *Traité de stylistique française*, T. I, p. 166.

D'autres appellent ces locutions des *clichés*. Deux autorités en étymologie, Bloch et von Wartburg, définissent ainsi ce mot, créé à la fin du XVIII^e siècle : « Onomatopée, évoquant le bruit que produisait alors la matrice s'abattant sur le métal en fusion² ». Littré ne le donne encore que comme terme d'imprimerie, et ce n'est qu'en 1878 que l'Académie l'enregistre au sens figuré. Tous les dictionnaires s'accordent évidemment à dire qu'il s'agit d'expressions toutes faites, de banalités, de lieux communs, mais dans les exemples qu'ils citent à qui mieux mieux, je ne relève rien qui ressemble à une locution idiomatique : *cheveux d'or, lèvres vermeilles, teint de rose, l'aurore aux doigts de rose, le blanc manteau de l'hiver, le feu brûlant de la passion*. M.J. Marouzeau le définit ainsi : « Expression suffisamment typique pour être reconnue de prime abord, à laquelle recourt le sujet parlant et surtout l'écrivain soucieux d'imiter ce qu'il estime être une élégance, et qui souvent, à force d'être usée, donne l'impression de la pire banalité : *jeter son dévolu, sombrer dans le marasme*³ ». Le premier exemple me surprend. Outre que cette locution ne vient pas de la langue littéraire, je la trouve sous la plume d'écrivains qui me semblent d'assez bonne compagnie : Roger Martin du Gard, Marcel Jouhandeau, Georges Duhamel, Stanislas Fumet, Luc Estang, Jean Onimus, Claudine Jardin, Jean Lacouture. Je préfère de beaucoup la définition de Charles Bally : « Les clichés sont des locutions toutes faites, transmises par la langue littéraire à la langue commune⁴ ». Je réserverais donc le mot *cliché* pour désigner des métaphores empruntées aux grands auteurs, surtout aux poètes, qui sont transmises par les « morceaux choisis » et qu'affectionnent les élèves, les débutants et les mauvais auteurs : *le printemps de la vie, l'hiver des ans, l'astre du jour, la reine des nuits*, et, comme ajoute Charles Bally : « mille autres expressions par lesquelles autrefois on évitait le mot propre ». Ces expressions sentent toujours la préciosité, « le souci d'imiter ce qu'on estime être une élégance », comme dit si bien M. Marouzeau. Cependant, là encore, il ne faut pas trop généraliser. Certaines locutions peuvent venir de la langue littéraire sans se muer en clichés, par exemple *attacher le grelot, montrer patte blanche, appeler un chat un chat*, qui sont, les deux premières de La Fontaine et l'autre de Boileau.

Maurice Rat a intitulé son ouvrage *Dictionnaire des locutions françaises*. Je considère que ce titre prête grandement à confusion. La langue française est très riche en locutions, surtout si l'on considère comme locutions verbales des groupes de mots tels que *avoir soif, avoir faim, avoir chaud, avoir froid*.

2. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, p. 135.

3. *Lexique de la terminologie linguistique*, p. 50.

4. *Traité de stylistique française*, T. I, p. 66.

Mais où l'affaire se complique, c'est que la plupart des dictionnaires, lorsqu'ils ne les introduisent pas par l'appellation de *locutions* tout court, les qualifient de proverbiales, métaphoriques, populaires, familières ou vulgaires.

On peut s'entendre facilement sur le sens du mot proverbe, comme sur ceux de maxime, sentence, pensée, encore qu'il reste des zones grises, par exemple lorsque le *Grand Robert* donne comme proverbe *autant en emporte le vent*. Quant à dictons, aphorismes, adages, brocards, la différence de sens est bien mince, à tel point que Maurice Rat dit que *cherchez la femme* est un adage, tandis que Robert prétend que c'est un aphorisme. Littré présente presque toutes ces locutions comme proverbiales. Évidemment, le présent dictionnaire ne contient pas de proverbes — on en trouve d'ailleurs très peu dans la langue écrite — mais je donne un certain nombre de locutions vraiment proverbiales parce qu'elles proviennent de proverbes tout en gardant leur autonomie comme locutions : *faire contre mauvaise fortune bon cœur*, *courir deux lièvres à la fois*, *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier*.

La plupart de ces locutions sont métaphoriques, et c'est ce qui fait leur charme. Toute la gamme des figures de style et de rhétorique y passe, depuis la catachrèse, l'euphémisme, l'hyperbole, l'antiphrase, en passant par la comparaison, la litote, à quoi il faut ajouter les tournures intensives, affectives, les onomatopées, les faits d'évocation, les exclamations, les formules. Évidemment, je les appelle rarement par ces gentils petits noms : cet étalage de pédanterie n'ajouterait rien à leur compréhension. Il n'est pas nécessaire d'identifier la métaphore, même de la voir, pour qu'elle produise son effet sur le lecteur ou l'auditeur. M. Henri Morier analyse finement cette résonance de l'image dans la conscience : « Une rhétorique moderne, écrit-il, ne devrait pas se borner aux indications qui permettent de fabriquer une figure ; elle devrait surtout l'étudier du point de vue psychologique, voir ce qui se passe dans l'âme du lecteur au moment où la figure y pénètre, comment elle s'y décompose en développant une énergie qui émeut la sensibilité, en un mot comment elle agit pour causer en nous cet émerveillement qui est un *effet* de l'art⁵ ». On pourrait ajouter que ces vieilles locutions qui ont reçu la patine du temps sont encore plus évocatrices d'émotion, comme ces vieux souvenirs de famille qu'on conserve pieusement et qu'on ne se lasse jamais de regarder. Si les meilleurs écrivains ne craignent pas d'employer l'une ou l'autre de ces locutions lorsqu'elles se présentent naturellement sous leur plume, ce n'est

5. *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, p. VII.

certes pas par suite d'une pauvreté de vocabulaire ou par manque d'imagination pour créer de nouvelles images. Cela est affaire de style encore plus que de langue.

Les dictionnaires qui qualifient, de façon souvent arbitraire, ces locutions de *familières* ou *populaires* obéissent à de vieux réflexes, sinon à des préjugés. Je me demande si Charles Bally écrirait encore aujourd'hui ce qu'il écrivait au début du siècle, que *porter quelqu'un aux nues* est « une expression littéraire », mais que *tomber des nues* est « extrêmement familier »⁶. Certes, il y a des niveaux de langue, qui correspondent d'ailleurs de moins en moins aux niveaux de vie, et l'on peut en théorie parler de langue écrite et de langue parlée. Mais MM. Vinay et Darbelnet font avec raison remarquer que « la distinction entre bon usage et usage vulgaire peut varier suivant les époques et les circonstances »⁷. En ce qui concerne la langue écrite, on peut la qualifier de didactique, technique, administrative, à quoi on peut ajouter, pour parodier un pastiche célèbre, celle « qu'académique on nomme », mais tout le reste est littérature, c'est-à-dire question de style. Je ne vois donc pas qu'on puisse qualifier de familières de simples locutions isolées de leur contexte. Ce serait le cas de dire : « Donnez-moi deux mots d'un homme, et je le ferai pendre. »

Si on entend par l'adjectif *populaire* « qui vient du peuple », il n'y aurait que les mots et les locutions d'argot qui pourraient entrer dans cette catégorie. D'où viennent les mots, sinon du peuple, à l'exception évidemment d'un certain nombre de créations savantes calquées sur le grec et le latin. D'un autre côté, si on veut dire par là « que tout le monde connaît et comprend », la moindre enquête nous démontre que nombre de ces locutions sont inconnues des gens que, justement, on appelle « du peuple ».

J'appelle donc *locutions idiomatiques* ce que d'autres appellent *idiotismes*, *gallicismes*, *clichés*, *locutions françaises*, *locutions métaphoriques*, *proverbiales*, *familières*, *populaires* ou *vulgaires*. *Idiomatique* est un adjectif dérivé du grec *idiôma* (langue), daté de 1845 par Bloch et von Wartburg, dont le sens a évolué, mais qui prend de plus en plus celui que je lui donne ici. M. Jean Humbert intitule son court recueil publié en 1954 *le Français idiomatique*⁸, et dans l'introduction à son *Musée des gallicismes*, paru en 1965, M. Ernest Rogivue emploie indifféremment les termes de gallicismes et de

6. *Traité de stylistique française*, T. I, p. 145.

7. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, p. 33.

8. Voir ouvrages consultés.

locutions idiomaticques. M. Pierre Guiraud va jusqu'à appeler *idiomatologie* l'étude de cet aspect de la langue⁹. Enfin, les linguistes anglais appellent ces locutions simplement *Idioms*¹⁰.

Le choix des locutions

« Des choses assez mal définies », disait Charles Bally. Or la langue n'est pas un produit chimique dont on peut décomposer ou isoler les éléments pour les placer sous étiquettes dans des bocaux. Outre les locutions proprement dites, elle est remplie d'expressions toutes faites, consacrées par l'usage, qui proviennent souvent des langues techniques — droit, administration, sciences — qu'on emploie dans la langue commune ou cultivée, même si des puristes les considèrent comme des clichés. En voici quelques exemples choisis entre des milliers : *décliner une invitation, abonder dans le sens de quelqu'un, révoquer en doute, entamer une discussion, courir un risque, briguer les suffrages, administrer un remède, traîner en longueur, induire en erreur, honorer une promesse, prêter à confusion, jouer un rôle, prêter serment*, et le reste, et le reste. Ces façons de s'exprimer relèvent de la stylistique, du moins au sens que donne à ce mot M.E. Legrand¹¹ : recherche du mot juste, emploi du terme propre. Même si elles contiennent des métaphores, celles-ci ne sont plus senties, comme quand on dit que le soleil se lève et se couche. Mais ce ne sont pas là des locutions idiomaticques.

Quand j'ai voulu préciser mes critères et délimiter mon champ d'action, je me suis vite rendu compte que la plupart des difficultés, à ce point de vue, remontent à Littré. L'éloge de son œuvre monumentale n'est plus à faire, mais il faut bien admettre qu'elle est bien antérieure aux découvertes et aux observations de la linguistique moderne. En ce qui concerne les locutions idiomaticques, particulièrement, on ne peut jamais voir si elles sont littéraires ou originales, c'est-à-dire particulières à un écrivain ou si elles font partie de la langue commune, si elles sont tombées en désuétude ou si elles sont encore en usage. J'en donnerai un seul exemple pris au hasard, au mot *moutarde*. Il n'y a aucun doute que *la moutarde lui monte au nez* est bien vivante. Mais il donne

9. *Les Locutions françaises*, p. 11.

10. V.H. COLLINS, *A book of english idioms*, Longmans, Londres, 1958.

11. E. LEGRAND, *Stylistique française*, J. de Gigord, 1957.

également : *sucrer la moutarde, s'amuser à la moutarde, il est fin comme moutarde, le reste en moutarde, les enfants en vont à la moutarde, le baril à moutarde*, qui me semblent autant d'illustres inconnues...

Entre autres conditions, pour être considérée comme idiomatique, il faut que la locution soit identifiable comme telle, qu'elle soit pour ainsi dire coulée dans un moule. Prenons le mot *ficelles*. Son emploi n'a pas de limites : il peut entrer dans n'importe quel contexte. Mais *tirer les ficelles* est devenu une locution figée, figurée, puisqu'elle vient du maniement des marionnettes, et dont le sens reste immuable : agir dans l'ombre.

Après avoir précisé ce qu'est une locution idiomatique, le problème reste double : premièrement, savoir si elle est vieillie, tombée en désuétude, et deuxièmement, se demander si elle est d'usage courant. Dans les deux cas, il faut s'en rapporter d'abord aux dictionnaires, et ensuite à l'observation de la langue contemporaine, soit orale, soit écrite.

S'il est relativement facile de dater la naissance d'un mot, ou du moins son entrée dans la langue écrite, il l'est beaucoup moins de déterminer sa sortie, sa disparition ou sa mort. On peut en dire autant des locutions. Mais ici, le travail est plus difficile. Que les « grands » dictionnaires reproduisent les locutions même vieillies, ce n'est que logique, et même nécessaire : les lecteurs qui ne s'en tiennent pas aux écrivains contemporains ont souvent besoin d'avoir un renseignement. Reste à savoir si leurs auteurs font un choix vraiment judicieux, quand ils passent des « grands » aux « petits ».

Si encore on pouvait savoir pourquoi telle locution est tombée en désuétude alors que telle autre est restée vivante. Mais il n'y a pas de réponse satisfaisante à cette question. Autant se demander pourquoi un enfant meurt en bas âge alors que son frère atteindra l'extrême vieillesse. Les caprices de la langue sont parfois bien mystérieux. À première vue, on pourrait dire : c'est que le mot sur lequel elle repose représente une chose qui a disparu. Alors, comment expliquer qu'on emploie encore *jeter son dévolu, être sur la sellette, redorer son blason* ; ou encore : *se mettre martel en tête, avoir maille à partir, être mal en point*, qui sont des archaïsmes.

Même si elle ne semble pas vieillie, il faut encore se demander si une locution est d'usage courant. Mes enquêtes auprès des élèves et des étudiants, comme auprès de personnes de tous les âges et de tous les milieux, y compris ceux qu'on appelle cultivés, m'ont convaincu que la connaissance des locutions est extrêmement capricieuse et souvent due au simple hasard. Tel

connaît celle-ci, qui ignore celle-là, pourtant aussi populaire. D'une façon générale, je m'en suis remis à la langue écrite, pour confirmer mes impressions. Si j'ai entendu la locution et que je l'ai rencontrée au cours de mes lectures, il n'y a aucun doute possible. Dans le cas contraire, même si elle se trouve dans quelque dictionnaire, je crois qu'il est inutile de la retenir. J'en reproduis pourtant une centaine, dont une vingtaine qui ne sont que de simples variantes, pour lesquelles je n'ai pas encore de confirmation écrite — le hasard joue là aussi — mais dont je puis assurer, pour d'autres raisons, qu'elles sont bien vivantes. Je doute qu'il eût été possible d'adopter d'autres critères.

Enfin, toujours quant au choix des locutions, je dois souligner une dernière difficulté : celle des noms composés. Je ne parle pas de termes comme *pousse-café*, *oiseau-mouche*, *arc-en-ciel*, mais de ceux qui, malgré le trait d'union, peuvent être considérés comme des locutions nominales, surtout lorsqu'ils comportent une métaphore : un *blanc-bec*, un *branc-bas*, un *souffre-douleur*, un *pot-de-vin*, un *saute-ruisseau*. En théorie, on peut dire qu'ils changent de catégorie en passant du sens propre au sens figuré : je puis me servir d'un rond de cuir sans être un *rond-de-cuir*. Hélas, l'évolution de la langue est loin de répondre à des critères aussi rigoureux. Je puis manger une soupe au lait, mais traiter de *soupe au lait* (sans trait d'union) quelqu'un d'irascible, qui se « monte » facilement. Litté écrit en deux mots *cordons bleus* et *pot pourri*. Un linguiste canadien, M. Louis-Paul Béguin, a même pu écrire que « le trait d'union est souvent un trouble-fête ¹² », et dans l'introduction du *Micro-Robert*, M. Alain Rey nous prévient que des expressions figées au point de former de véritables mots composés n'attendent que leur « trait d'union ». Mais en attendant, grand Dieu ! On connaît la trilogie célèbre : un contresens, un non-sens, un faux sens. On peut citer beaucoup d'autres de ces caprices : un faux-fuyant, un faux-monnaieur, un faux-filet, mais un faux semblant, un faux pas (erreur de comportement) et un faux jeton, un faux frère. On écrit *pot-au-feu*, mais *pot aux roses*, *coq en pâte*, même au figuré, et *coq au vin*, mais *coq-à-l'âne*. Parfois les écrivains, eux, se montrent moins sourcilleux ! Quand il m'arrive de donner comme locution nominale des noms officiellement composés, je les inscris au mot qui me semble le plus important, les dictionnaires étant loin de faire l'unanimité sur ce point.

12. *Le Devoir*, Montréal, 18 et 19 mai 1976.

Une dernière remarque : j'ai voulu m'en tenir, dans le choix des locutions, à ce qu'on appelle le français international. Je ne me reconnais aucune compétence en ce qui concerne les belgicismes, les helvétismes ou celles qui proviennent de la francophonie, même si parfois elles sont très belles. J'ai observé la même réserve en ce qui concerne les canadianismes : j'ai d'ailleurs l'impression qu'il n'en existe pas un très grand nombre et que souvent ce sont de simples traductions de l'anglais : *parler à travers son chapeau, mener le bal, d'une seule haleine, fendre les cheveux en quatre*. Je me permets d'ajouter que les anglicismes locutionnels s'infiltrèrent peu à peu dans le français de l'hexagone. Voici quelques échantillons de ce que j'ai relevé dans des revues, des journaux, et même des livres : *avec armes et bagages, la carotte et le bâton, mettre la pédale douce, prendre qqn sous son aile, mettre la hache dans qqch., le mouton noir, tirer le tapis sous les pieds à qqn, un tigre en papier, un éléphant blanc*. Comme je ne veux pas me mettre les doigts entre l'enclume et le marteau, je n'essaie pas de désigner celles qui peuvent être considérées comme des emprunts légitimes, mais j'en donne quelques-unes qui me semblent, à tort ou à raison, être entrées définitivement dans la langue, peu importe par quelle porte.

Classement et mot clé

Ces locutions sont « figées », surtout quant au mot principal ou d'identification. On attend quelqu'un au *tournant*, non au virage ; on voit *trente-six* chandelles, et non *trente-cinq* ; on est dans le même *bateau* et non la même barque ; on est dans ses petits *souliers* et non ses petites bottes. Cependant, on peut assez souvent employer un synonyme, surtout pour le verbe : *s'en aller — tourner — finir — en eau de boudin ; mouillé — trempé — comme un canard ; se garder — se tenir — à carreau ; mourir — tomber — comme des mouches*. Dans certains cas, il est assez difficile d'identifier le mot clé, c'est-à-dire celui sur lequel repose le sens. Alors, j'inscris la locution sous le premier mot significatif, comme dans *chercher une aiguille dans une botte de foin, balayer devant sa porte, mettre des bâtons dans les roues, mettre la charrue devant les boeufs*. Pour les variantes, je donne celle qui est la plus en usage, et je fais un renvoi quant à l'autre ou aux autres : *c'est du chinois (de l'algèbre — de l'hébreu) pour moi ; faire le bec fin (la fine bouche) ; mettre un cautère (un emplâtre) sur une jambe de bois ; en prendre pour son grade (pour son rhume) ; s'en mordre les doigts (les pouces) ; passez-moi la casse (la rhubarbe) je vous passerai le séné*. Enfin, lorsqu'une locution comporte un nom propre, je la donne à ce dernier : *l'âne de Buridan, un violon d'Ingres ; une épée de Damoclès ; une victoire à la Pyrrhus*.

D'ailleurs, quel que soit le mot par lequel le lecteur aborde la locution, il peut toujours la trouver à l'index à la fin du volume, où je donne non seulement le mot clé proprement dit, mais aussi les mots significatifs et les variantes. Excepté les cas, plutôt rares, où le verbe lui-même constitue le mot clé, je ne l'inscris pas, parce que ce serait surcharger inutilement cette liste.

Définition et origine

Quelqu'un a lancé ce paradoxe : on ne fait pas un dictionnaire, on refait (avec le plus de changements possibles) ceux des autres. Et qui donc a dit : c'est imiter quelqu'un que de planter des choux ? Tous les mots ont déjà été définis, et à moins de vouloir être original à tout prix, il est difficile de ne pas répéter plus ou moins textuellement ces définitions. Comment définir un encrier sans dire que c'est un récipient dans lequel on met de l'encre ? Ce qui est vrai des mots l'est aussi, mutatis mutandis, des locutions idiomatiques. Ici, il ne s'agit pas de décrire une chose ou une action — de la dé-finir — mais d'en expliquer le sens. Or, chacun peut le faire un peu à sa façon, en insistant sur ce qui lui semble le plus important, très souvent en procédant par synonymes ou en rendant l'idée avec d'autres mots. Comme le présent ouvrage est un dictionnaire « spécialisé », je disposais de plus d'espace, pour ces définitions, que les auteurs de dictionnaires généraux. Contrairement à ceux-ci, qui ne citent la locution qu'après avoir défini le mot principal et avoir donné le sens propre qu'elle avait à l'origine, je donne tout de suite le sens figuré et, s'il y a lieu, je définis le mot. Il n'est pas nécessaire de définir les termes qui entrent dans la locution *ne pas savoir sur quel pied danser*, mais dans bien des cas il est préférable d'en rappeler le sens : *la lie du peuple, où le bât blesse, passer au crible, un coup de boutoir, donner le branle, rabattre le caquet*. Déjà, pour m'en tenir au domaine religieux, les jeunes générations n'entendent plus les termes contenus dans *la croix et la bannière, le sabre et le goupillon, chanter toujours la même antienne*, et bientôt il faudra leur donner des explications pour *sonner le glas, en faire son deuil, faire son mea culpa, donner de l'encensoir, arriver comme mars en carême, un enfant de chœur*.

Tout en empruntant aux uns et aux autres pour en retirer la « substantifique moelle », je me suis efforcé de faire œuvre personnelle, sans perdre de vue la diversité des usagers possibles de ce dictionnaire, et sans viser aux élégances de la précision. Lorsqu'il m'arrive de rencontrer une définition vraiment originale et personnelle pour laquelle personne ne saurait faire mieux, je la transcris sans plus, mais — et je tiens à le souligner — en en donnant le mérite à l'auteur.

Évidemment, on peut comprendre, et au besoin employer à bon escient, la plupart de ces locutions sans en connaître l'origine historique ou linguistique. Cette connaissance peut se comparer à celle de l'étymologie pour la compréhension parfaite de certains mots. Dans nombre de cas, ces explications nous permettent de mieux saisir la signification précise de la locution, d'en apprécier la saveur, et elles présentent un grand intérêt pour les esprits curieux des finesses et du « génie » de notre langue. Cependant, j'ai adopté comme principe de m'en tenir à l'essentiel, de ne pas abuser des sources d'érudition, surtout quand il s'agit de faits de civilisation. Le lecteur qui veut en savoir plus long peut toujours se reporter aux encyclopédies. Pour expliquer l'origine de la locution *damer le pion*, je ne pouvais tout de même pas écrire un traité sur le jeu d'échecs ! Les professeurs qui voudront enseigner ces locutions auront souvent une belle occasion d'utiliser leurs connaissances de l'histoire de la langue et — pourquoi pas — de l'histoire tout court.

Lorsque les auteurs avouent qu'ils ne connaissent pas l'origine de la locution, ou qu'ils ne s'entendent pas, je n'ai pas cru bon de reproduire toutes leurs hypothèses ou suppositions, surtout là où l'imagination peut se donner libre cours. Je donne parfois l'opinion qui me semble la plus probable, mais généralement je me contente d'indiquer que l'origine en reste incertaine, obscure, controversée ou simplement inconnue.

Textes et exemples

Quoiqu'il en soit de la définition et de l'origine, je donne pour chaque locution un texte fabriqué qui sert d'exemple : « former de courts contextes », comme dit Charles Bally. Ce procédé est ce qui confère à cet ouvrage — avec évidemment les citations littéraires — sa plus grande originalité. Les dictionnaires d'usage le font rarement, excepté le Bordas, de publication assez récente (1973), qui présente souvent la locution dans une « phrase-exemple », mais sans toujours en donner la signification. Certes, pour les francophones, ces textes et ces citations ne sont pas toujours nécessaires. Mais il m'était impossible de faire le partage et de décider que cette locution-ci « s'entend d'elle-même » et que celle-là mérite un autre traitement : qui me dit que tel lecteur — ou tel élève — ne la voit pas pour la première fois. Je les place donc toutes sur un pied d'égalité ! Ces textes, dois-je le dire, n'ont aucune prétention littéraire. Ils sont rédigés en fonction de la locution, pour la mettre en vedette. Ils sont courts, mais ils forment de véritables *contextes*. Je me suis

efforcé de varier les situations, en les prenant dans les principaux domaines de la vie courante ou quotidienne. Pour éviter les longueurs, je les rédige comme s'il s'agissait d'une réplique ou d'un passage découpé dans une conversation : c'est pour cette raison qu'ils sont toujours précédés d'un tiret.

Les citations littéraires

Cet ouvrage n'aurait pas exigé dix ou douze ans de travail, si je n'avais tenu à donner, pour chaque locution, une citation littéraire. Ces citations, qui sont utiles quand il s'agit de simples mots, deviennent pour ainsi dire indispensables quand il s'agit des locutions. Elles démontrent d'abord que la locution est encore en usage, mais de plus, elles complètent la définition, l'origine, et le texte fabriqué. Elles servent vraiment à l'*illustrer*, au sens que Robert donne à ce verbe : « Mettre en lumière, rendre saisissant par un exemple démonstratif. » La locution n'est plus, comme dans l'exemple, « montée en épingle », mais on voit comment elle se présente tout naturellement sous la plume d'un auteur. Les « grands » dictionnaires n'ont pas de règles très précises à cet égard : ils reproduisent des citations quand ils en ont et ils passent tout droit quand ils n'en ont pas. Quant aux « petits », faute d'espace — malgré leurs dimensions respectables — ils doivent évidemment se limiter, encore que je ne vois pas très bien les critères qui président à leurs préférences.

Comme les citations littéraires que je donne servent aussi à montrer que la locution est encore en usage, je les ai toutes choisies dans des auteurs du XX^e siècle : elles proviennent d'au moins 170 auteurs et d'environ trois cents livres, dont les deux tiers parus depuis 1966. Naturellement, les grands maîtres de la littérature contemporaine occupent une large place, mais je fais aussi la leur aux écrivains qui jouissent d'une réputation méritée, et en particulier à ceux qui ont obtenu des prix littéraires. J'ai emprunté aux romanciers, mais aussi aux historiens, aux essayistes, aux moralistes, aux critiques, aux auteurs de mémoires et de journaux intimes, voire aux linguistes. Là où je crois innover dans un ouvrage de ce genre, c'est que je donne aussi la parole — dans une proportion que je crois juste — à ceux qui écrivent dans les périodiques : revues, magazines, hebdomadaires culturels. Lorsque les linguistes s'occupent des journalistes, c'est généralement pour les critiquer : ceux-ci apprécieront peut-être, pour une fois, d'être cités en exemples... L'honnête homme du XX^e siècle ne lit pas que des livres. Cette utilisation des périodiques me

permet aussi de varier les situations : je mets à contribution les critiques — de livres, de films, de pièces de théâtre — mais aussi les journalistes qui traitent de politique, d'économique, de sociologie et de tout ce qui concerne l'actualité.

Ces citations sont de longueurs différentes, mais elles contiennent toujours toute l'idée de l'auteur, tout le contexte où elle est employée : ce ne sont pas de simples phrases isolées de leur entourage, mais de véritables passages. C'est ainsi qu'elles sont généralement intéressantes en elles-mêmes et que souvent elles illustrent le style de l'auteur. Lorsqu'il s'agit d'une réplique, complète ou partielle, je la fais précéder d'un tiret, pour bien montrer que c'est un personnage qui parle. J'avais d'abord cru nécessaire de mettre entre guillemets les passages de romans où l'auteur écrit à « je » mais où il est évident qu'il ne parle pas en son nom, qu'il se met dans la peau de son personnage. Puis j'en suis venu à la conclusion que le lecteur un peu averti peut faire de lui-même la distinction. Pour les périodiques, quand je donne le titre de l'article, il est en italiques ; lorsque je résume plutôt l'idée du passage d'où est tirée la locution, je le mets entre guillemets. Pour les critiques, comme il serait trop long de donner le nom de l'auteur, le titre du livre, de la pièce du film, et en plus le nom de l'éditeur, j'indique simplement la rubrique : livres », « les romans », « le théâtre », « les films ».

Les écrivains et les locutions

S'il existait encore des auteurs de « préceptes littéraires » ou d'« art d'écrire », des Père Longhaie, des Mgr Grente, des Antoine Albalat... je suis sûr qu'ils consacraient au moins un petit chapitre à l'emploi des locutions par « les bons auteurs ». Mais, si j'ose dire, elles sont assises entre deux chaises : celle de la langue et celle du style. Je ne dirai pas qu'on se renvoie la balle d'un bord à l'autre, mais bien plutôt qu'on ne la voit même pas ! J'ai lu je ne sais combien d'études sur François Mauriac — livres, articles de revues et de journaux, thèses d'étudiants — et je n'ai vu nulle part qu'on ait étudié sa langue — ou son style — au point de vue des locutions idiomatiques. Pourtant, j'aurais pu faire tout mon dictionnaire avec des locutions tirées de son œuvre. J'en compte une cinquantaine dans *le Nœud de vipères* et une trentaine dans *les Anges noirs*. Comme ce sont là des romans, plusieurs de ces locutions sont placées dans la bouche des personnages. Mais s'il est un livre de

lui qui n'est pas écrit en langue « familière » ou « populaire », c'est bien ses *Mémoires intérieurs*. Or, j'y relève au moins quarante locutions. Et pour combier d'autres grands maîtres dans tous les genres je pourrais aligner des statistiques aussi impressionnantes.

Évidemment, comme de toutes les bonnes choses, il ne faut pas abuser de ces locutions. Mais un écrivain qui sait s'en servir peut obtenir un effet de style qui n'est pas banal. Dans le *Figaro littéraire* du 5 mai 1968, M. Robert Sabatier présente ainsi le livre d'un jeune romancier : « L'auteur mène tambour battant ce charmant exercice de cape et d'épée où l'amour et le style font bon ménage. » Ceux qui ont lu ce charmant poète savent qu'il aurait pu s'exprimer autrement et que s'il emploie trois locutions idiomatiques dans la même phrase, c'est parce qu'il l'a bien voulu et avec une intention évidente.

Certains auteurs, rarement parmi les plus grands, se croient obligés de placer ces locutions entre guillemets ou de les faire précéder de formules telles que « comme on dit », « si je puis dire », un peu comme on met la main devant sa bouche pour étouffer un bruit d'estomac ou comme on s'excuse d'un chat qui nous gratte la gorge. Ils semblent dire : « Vous savez, quand je veux, j'écris beaucoup mieux que cela », ou simplement ils veulent attirer l'attention sur la locution pour bien montrer qu'ils la connaissent ou qu'ils ne craignent pas de parler comme tout le monde, surtout « le peuple ». Affaire de goût...

Il est bon de prévenir les lecteurs, surtout étrangers, que les écrivains prennent très souvent des licences avec ces locutions et qu'ils se livrent parfois à de véritables jeux de l'esprit. J'ai expliqué plus haut qu'elles sont « figées », mais que parfois un des mots peut être remplacé par un synonyme. Quand un auteur est le seul, ou le premier, à changer ce mot, on peut se demander s'il s'agit d'une variante, si c'est intentionnellement, pour se distinguer des autres, ou si c'est par distraction, car souvent ces locutions flottent pour ainsi dire à la surface de notre mémoire et on ne se donne pas toujours la peine de vérifier dans les dictionnaires. Je donne ici quelques exemples de ces substitutions, en mettant entre parenthèses le mot qui est généralement employé : rompre (couper) les ponts ; mêler (mettre) son grain de sel ; viser, tomber (mettre) dans le mille ; se faire des (une) montagnes ; faire (avoir) la partie belle ; lancer (jeter) la première pierre ; vider (débarasser) le plancher ; marcher (être — danser) sur la corde raide ; une fille (un fils) à papa ; une bise (un vent) à décorner les bœufs ; un géant (un colosse) aux pieds d'argile ; mettre ses convictions (son drapeau) dans sa poche.

Voici des cas assez différents : De M. Jean Giono : *ça lui va comme un tablier à un cochon (une vache) ; s'en ficher comme de sa première chaussette (chemise) ;* de M. Julien Green : *manger les betteraves (les pissenlits) par la racine ;* de M. Bernard Clavel : *je sucerais les mauves par la racine ;* de M. Lucien Bodard : *une grenouille (une punaise) de bénitier ;* de M. René Benjamin : *avoir des mains (des doigts) de fée ;* de Roger Martin du Gard : *avoir les nerfs en pelote (boule) ;* de M. Lucien Bodard : *crier (boire) à tire-larigot ;* de M. Jean-Louis Bory : *un veau (un mouton) à cinq pattes ;* de M. Claude Roy : *il n'aurait pas fait de mal à une coccinelle (mouche).*

Charles Bally rappelle que « le véritable littérateur tend à renouveler les séries, comme il renouvelle les images ¹³ ». En ce qui concerne les locutions idiomatiques, surtout quand elles sont bien connues, il semble plutôt que les écrivains, qui veulent toujours être originaux, cherchent à obtenir un effet de surprise, en employant un mot là où on en attendait un autre, surtout quand ils veulent donner à leur pensée une tournure ironique. M. Hervé Bazin parle de quelqu'un qui *ne se mouche pas de la main gauche*, et M. Michel Déon de *charlatans qui prennent le Pirée pour une maladie*. Parlant de ses élèves, M. Pascal Lainé dit qu'ils *battent une coulpe qui n'est pas la leur*, et Mme Catherine Paysan qu'un de ses personnages avait l'impression que *le cœur lui faisait faux bond*. Elle se souvient aussi de *soirs de vaches maigres*, quand le menu n'était pas copieux. Mme Christiane Rochefort fait dire à un garçon qui veut passer pour un bon jeune homme afin d'épater les filles : « Mais à la guerre commé à l'amour : je m'inventai une mère alanguie et me métamorphosai en fils attentionné. » Dans *la Passion selon saint Jules*, de Mme Geneviève Dormann, il y a une jeune fille qui veut épouser un garçon contre la volonté de sa grand-mère, prénommée Clémence. Et l'auteur d'écrire : « Elle, Marie, avait choisi Pierre contre vents et Clémence. » M. Marcel Jouhandeau écrit d'un garçon très instruit : « Nanti de tous ces dons, c'est lui qui administre le cimetière Montmartre, où Élise et moi devrions bientôt nous aligner sous sa férule. » M. Claude Roy raconte qu'en mai 1968 il a vu François Mauriac « Heureux comme un académicien qui descend dans la rue, ayant jeté son bicorné pardessus les moulins. » François Mauriac, lui aussi, part souvent d'une locution idiomatique pour lancer une flèche à ses adversaires. Dans le *Nouveau Bloc-Notes* : « C'est à faire frémir. Où allons-nous ? Et sans doute il reste à préparer le retournement bienheureux qui remettrait chaque chose à sa place et tous les bâtons dans toutes les roues, et ce serait de nouveau le tour du malheur » (p. 220). « Jacques Duhamel conclut : c'est l'avenir qu'il faut préparer avec un style nouveau, un langage nouveau et un œil nouveau. Oui, un œil, et d'où vous aurez enfin, si j'ose dire, ôté votre doigt » (p. 356).

13. *Traité de stylistique française*, T. I, p. 74.